



Assemblée générale annuelle 2023

Mardi, 26 mars 2024 – 18 h 30

Salle multifonctionnelle Soccer Estrie (CMRD) - 350, rue Terrill, Sherbrooke

*« Si tu veux aller vite, marche seul ; mais si tu veux aller loin, marchons ensemble. »
– Proverbe africain*

Projet de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Présentation des lettres de créance des délégués de membre ordinaire.
3. Vérification du droit de présence et du droit de vote.
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'AGA 2023.
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2022.
6. Rapports :
 - 6.1 Présidence.
 - 6.2 Trésorerie (approbation).
 - 6.3 Autres rapports.
7. Amendements aux statuts et règlements (approbation).
8. Élections des membres dirigeants :
 - 8.1 Nomination d'un président d'élection.
 - 8.2 Nomination d'un secrétaire d'élection.
 - 8.3 Élections (vice-présidence, secrétaire-trésorier).
9. Nomination d'un expert-comptable.
10. Affaires nouvelles.
11. Suggestions des membres.
12. Levée de l'assemblée.